



UNION INTERPARLEMENTAIRE

Deuxième Commission de l'Assemblée générale

Point 56 a) de l'ordre du jour: mise en oeuvre de la deuxième Décennie
des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017)

Déclaration de l'Ambassadrice Anda Filip
Observatrice permanente

Nations Unies
New York, 22 octobre 2008

Seul le texte prononcé fait foi

Madame la Présidente,

L'UIP se félicite de la deuxième Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017), précisément parce que nous convenons du fait que l'élimination de la pauvreté doit rester le principal enjeu des activités des gouvernements et des organisations internationales en matière de développement. Nous soutenons aussi la recommandation du Secrétaire général en faveur d'un thème global qui «mette bien en valeur l'urgence» d'éliminer la pauvreté.

C'est précisément dans cet esprit d'urgence que la 118^{ème} Assemblée de l'UIP qui a eu lieu à au Cap, en Afrique du Sud, en avril dernier était consacrée au thème «*Faire reculer la pauvreté*». Des centaines de parlementaires des pays développés et des pays en développement se sont réunis pendant quelques jours pour comparer leurs expériences et leurs points de vue sur les moyens de débarrasser le monde de ce fléau. Une des caractéristiques remarquables de ce débat a été le degré de consensus sur les points essentiels, notamment le fait que l'élimination de la pauvreté ne doit pas être perçue comme un acte de charité, mais comme un acte de solidarité humaine et un engagement entre parties, que l'aide humanitaire d'urgence ne doit pas se substituer à la planification à long terme, que les gouvernements ont la responsabilité de protéger et de subvenir aux besoins des populations et qu'ils ne peuvent la déléguer aux mécanismes du marché, et que s'agissant d'éliminer la pauvreté et de tout l'éventail des Objectifs du Millénaire pour le développement, il convient de mettre particulièrement l'accent sur l'Afrique.

Nos membres ont examiné la pauvreté sous toutes ses manifestations, économiques et sociales: leur préoccupation ne porte pas uniquement sur l'extrême pauvreté qui, comme on le sait, concerne un milliard de personnes, ou plutôt, selon un nouveau calcul de la Banque mondiale, 1,4 milliard; ils sont aussi inquiets de la pauvreté relative, c'est-à-dire de l'écart toujours croissant entre les nantis et les laissés-pour-compte. En effet, les inégalités augmentent à l'intérieur des pays et entre les pays, malgré un accroissement des richesses dans le monde. Ce fait devrait nous inciter à prendre le temps de réfléchir et à nous demander: comment pouvons-nous nous attaquer sérieusement à la pauvreté absolue dans un environnement d'inégalité grandissante? Il est clair que nous avons besoins de politiques efficaces contre ces deux phénomènes.

Une autre considération générale est ressortie de notre assemblée : elle concerne le lien entre la paix et la pauvreté. Beaucoup de nos membres ont attiré l'attention sur le fait que certains des pays les plus pauvres aujourd'hui sont en guerre ou ont été touchés par un conflit. Le fait qu'un pays ait connu ou non la paix depuis longtemps est le meilleur moyen de prédire s'il va sortir de la pauvreté. Nous ne devons pas non plus oublier que les dépenses militaires sont plus élevées que jamais. Un des meilleurs moyens de combattre la pauvreté est d'investir davantage dans le renforcement de la paix et, partant, dans la démocratie.

S'agissant des mesures politiques spécifiques que nos membres ont défini comme prioritaires, elles relèvent pour la plupart des ressources humaines au sens le plus large du terme. Les parlementaires, dans leur immense majorité, partagent le point de vue selon lequel la création d'emplois est la clé de l'élimination de la pauvreté. Pour y parvenir, il faut renforcer l'éducation et la formation, ainsi qu'une large gamme de services sociaux comme les soins de santé, l'assurance chômage et les programmes de retraite. Investir dans les personnes nécessite aussi d'attacher l'importance voulue aux groupes marginalisés depuis longtemps, comme les personnes handicapées, qui parce qu'elles sont l'objet de discrimination et qu'elles sont exclues sont davantage menacées par la pauvreté. Il faudrait aussi consacrer davantage d'efforts à l'autonomisation des femmes et au fait de résoudre les inégalités entre hommes et femmes à tous les niveaux.

Tout en soulignant ces éléments, et quelles que soient les recommandations politiques spécifiques qui peuvent s'appliquer à chaque pays, notre débat au Cap a fait ressortir nettement la nécessité d'élaborer des plans de développement nationaux devant être examinés soigneusement par les parlements avant d'être adoptés. Si certains parlements ont enregistré des progrès dans la manière dont les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté et d'autres projets de ce type sont soumis à l'examen du parlement, beaucoup d'entre eux ont constaté que ce processus laisse toujours beaucoup à désirer. Nous devons donc insister une fois de plus sur le fait que les pays concernés doivent participer pleinement aux stratégies d'élimination de la pauvreté en y associant plus directement leurs parlements, et en respectant pleinement leurs prérogatives constitutionnelles.

Madame la Présidente,

En plus de contribuer à mobiliser la volonté politique, l'UIP mène ses propres activités tendant à mobiliser des ressources en faveur de l'élimination de la pauvreté. Pour citer quelques exemples récents, nous avons mené des activités en faveur du nouveau Forum pour la coopération en matière de développement du Conseil économique et social, pour lequel nous avons participé à l'organisation d'un Forum des parties prenantes à Rome en juin dernier en coopération avec le Département des affaires économiques et sociales de l'ONU. Les résultats de ce débat ont inspiré le premier Forum pour la coopération en matière de développement qui s'est réuni ici en juillet.

Au fil des années, l'UIP a soutenu le consensus de Monterrey et adopté un certain nombre de résolutions sur des sujets comme l'aide publique au développement (APD), la dette et le commerce. Nous attachons une importance considérable à la Conférence internationale de suivi sur le financement du développement qui se tiendra à Doha dans quelques semaines. L'UIP contribuera à la Conférence de Doha par un message parlementaire sur le financement du développement qui vient d'être adopté par nos membres à la 119^{ème} Assemblée ce mois-ci à Genève. Nous tiendrons aussi une audience parlementaire à la Conférence de Doha pour mieux faire connaître la prochaine étape du processus de financement du développement, et les questions critiques qui subsistent.

Il va sans dire que la crise financière que le monde traverse actuellement ajoute une nouvelle dimension et un sentiment d'urgence à tous ces efforts. Pour faire face à la crise, nos membres ont récemment adopté une résolution axée sur la nécessité de renforcer la réglementation et la surveillance des flux financiers dans le monde. En particulier, nos parlements membres ont promis de soutenir «un nouveau système financier reposant sur des règles qui puisse contribuer à l'établissement d'une structure économique mondiale plus juste et plus transparente, laquelle contribuerait à son tour à l'instauration de la paix et de la stabilité».

En outre, à la suite de l'échec du cycle de négociations multilatérales de Doha, l'UIP continuera à s'employer, par le biais de sa Conférence parlementaire sur l'OMC, à renforcer le soutien en faveur d'un accord équitable qui développerait considérablement les perspectives commerciales

des pays en développement et leur fournirait ainsi un flux supplémentaire de ressources intérieures pour le développement.

Je vous remercie de votre attention.